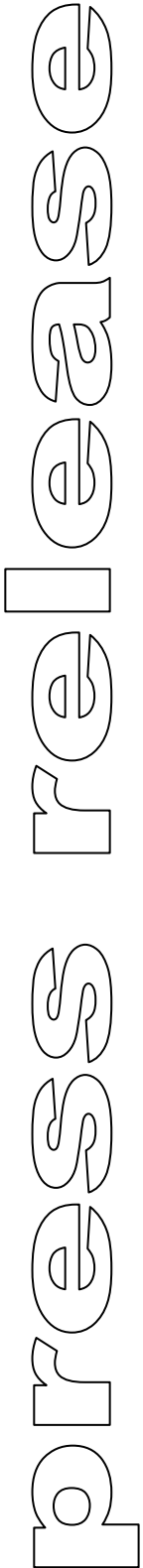




N° ... - 2 November 2009



Pour une réglementation sur les droits des passagers équilibrée et praticable

Les industries européennes du transport collectif de personnes et du voyage appellent conjointement les institutions européennes à adopter une réglementation praticable et équilibrée pour les droits des voyageurs dans le transport par autobus et autocar, dans l'intérêt des usagers comme des entreprises.

Bruxelles – En amont des débats centraux qui auront lieu au Conseil ainsi qu'au Parlement européen sur les futures règles relatives aux droits des passagers dans le transport par autobus et autocar dans l'UE, les quatre associations représentant le transport collectif de personnes et l'industrie du voyage, l'ECTAA, l'ETOA, l'UITP et l'IRU*, réitèrent leur appel à privilégier des règles équilibrées et praticables, adaptées aux spécificités et à la structure du secteur, composé à 85% de petites et moyennes entreprises.

Les industries partenaires insistent notamment la nécessité de:

- appliquer le future Règlement uniquement aux services réguliers longue-distance et exclure les services urbains, interurbains et régionaux de son champ d'application;
- réviser les définitions de transporteur, agent de voyage, et tour operator, afin d'éviter toute incertitude juridique;
- supprimer les articles sur la responsabilité en cas d'accident, car ils entrent en conflit avec des réglementations nationales et européennes existantes, et permettre aux Etats Membres d'adapter leurs régimes nationaux de responsabilité en fonction de leurs besoins spécifiques;
- éviter d'imposer aux conducteurs des obligations relatives à l'assistance des passagers à bord du véhicule, ce qui compromettrait la sécurité de tous les usagers de la route, ainsi que le respect de la législation sociale ; et
- éviter de rendre les transporteurs responsables en cas de délai à l'arrivée, car cela pénaliserait gravement la sécurité routière.

Néanmoins, les industries européennes du transport collectif de personnes et du voyage accueillent favorablement l'opportunité qui leur est donnée de développer des chartes et des engagements visant à garantir le respect des droits des passagers pour le transport urbain et interurbain.

* * *

* **Les Associations d'Agents de voyages et de Tour Opérateurs européens (ECTAA)** sont la voix des agents de voyages et des tours opérateurs européens. Elle rassemble les associations d'agents de voyages et de Tours opérateurs de 26 Etats membres de l'UE, de deux Etats candidats à l'accession, ainsi que celles de la Suisse et de la Norvège.

L'Association européenne des Tours opérateurs (ETOA) offre une représentation à l'échelle européenne des intérêts des tours opérateurs organisant des voyages à destination et au sein de l'UE, des prestataires de voyages et leurs fournisseurs européens. L'ETOA aujourd'hui est la voix des organisateurs de voyage à destination de l'Europe, avec plus de 400 membres.

L'Association internationale des transports publics (UITP) est un réseau international d'autorités, opérateurs, décideurs, instituts universitaires et prestataires de transports et de services publics. Elle constitue une plateforme de coopération mondiale, de développement entrepreneurial et d'échange de savoirs-faires entre ses 3 100 membres répartis dans 90 pays. L'UITP est le défenseur mondial des transports publics et de la mobilité durable, et le promoteur des innovations du secteur.

L'Union Internationale des Transports Routiers (IRU), par le biais de son réseau d'associations nationales réparties dans 74 pays, représente l'ensemble de l'industrie du transport routier à travers le monde. Elle se fait la voix des exploitants d'autobus, d'autocars, de taxis et de camions, qu'ils soient organisés en flotte ou en exploitation individuelle.

* * *

Contacts presse:

- ECTAA, Paolina Marone, +32 (0)2 644 34 50, secretariat@ectaa.org
- ETOA, David Tarsh, +44 (0)20 7602 5262, david@tarsh.com
- UITP, Sarah D'Angelo, + 32 2 663 66 39 sarah.dangelo@uitp.org
- IRU, Juliette Ebélé, +41 22 918 27 07, Press@iru.org

SECRETARIAT